

# LE POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD) DU PAYS DE GEX

**ECOUTER  
ORIENTER  
INFORMER**

Le Point d'Accès au Droit est un lieu d'accueil de proximité permettant d'apporter gratuitement une information sur leurs droits et leurs devoirs aux personnes ayant à faire face à des difficultés juridiques ou administratives.

Les intervenants au PAD :

- Un juriste du Centre d'Information sur les Droits des Familles de l'Ain
- Un juriste du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Ain
- Un juriste de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement
- Un Notaire
- Un Avocat
- Un Conciliateur de Justice

**Tous les intervenants reçoivent uniquement sur rendez-vous.**

**Pour connaître les jours de permanences, merci de bien vouloir contacter le  
04.50.41.35.86.**

***En cas de prise de rendez-vous et d'absence non signalée à ce rendez-vous, le PAD ne garantit pas un 2<sup>ème</sup> rendez-vous.***

Le PAD est aussi le lieu d'accueil (Uniquement sur Convocation) :

- Du Délégué du Procureur de la République
- De la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- De l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte

Vous pouvez consulter la page web du PAD sur  
<http://www.cc-pays-de-gex.fr/qu-est-ce-que-le-point-d-acces-au.html>

**Point d'Accès au Droit : 148 Rue du Commerce- 01170 GEX**  
Adresse postale : 28 Rue Ernest Zegut 01170 GEX

